

interrompu que pendant les sombres jours de la Révolution ; mais les signatures du Concordat échangées et la réouverture du sanctuaire accomplie par Pie VII, les manifestations de la confiance populaire reprirent avec plus d'unanimité ; elles dépassèrent ce qu'on avait vu auparavant de plus étonnant et de plus généreux. Fourvière fut la dévotion lyonnaise du XIX^e siècle.

Nous n'ajouterons que peu de lignes à propos du registre, connu sous le nom de Barbet, que l'auteur a dépouillé et transcrit. Ceux qu'il intéresse désireront le lire en entier ; une analyse ne saurait les contenter. Nous rappellerons brièvement que six chartes le remplissent : la première est de 1192 ; les cinq autres du XIII^e siècle s'étendent de 1263 à 1296. Leur objet est très divers : on y détermine le mode de distribution des revenus et du partage des terres, le nombre des prébendes, le droit de nomination à la chantrerie et aux canonicats, l'ordre des offices et l'importance du luminaire, les charges du curé-sacristain, les privilèges du prévôt, le loyer de chacune des maisons affectées aux résidents. C'est, en résumé et selon le fond des délibérations en cours, un tableau des usages principaux de la collégiale et de ses règlements intérieurs.

Désireux de mieux les éclaircir, l'auteur les a supplémentés par quarante pages environ d'extraits inédits pris aux actes capitulaires, espacés dans les années 1393 à 1541. Collations de chapelles, réparations imposées à Jean Amyot, sacristain, installation de Barthélemy de Saigne, curé de Saint-Didier-sur-Rochefort, en qualité de prébendier de l'autel de saint Pierre, legs d'une Bible manuscrite en trois tomes, fondations d'anniversaires, commissions de messes sabbatiques, livraisons de pain et de vin pour la Visitation, établissement des fêtes de sainte Anne et de saint Joseph, par Geoffroy de Pompadour, évêque du Puy, ancien prévôt, permis d'inhumation dans le chœur, ordre de dresser l'inventaire du trésor, des ornements et des vases sacrés, tels sont les principaux incidents qui passent sous nos yeux. Chacun a son intérêt ; leur groupement donne à penser que la monographie de Fourvière, même après le travail du Père Cahour, de beaucoup le plus consciencieux, reste à composer. Il nous semble que l'écrivain en est désigné d'avance : M. E. L. ne se dérobera pas à la tâche, ni aux vœux de ses premiers lecteurs. Lorsqu'on a taillé avec un art si sérieux et posé avec tant de solidité la pierre fondamentale, la sagesse conseille de continuer le monument et, dans le cas présent, la prudence assure que l'ouvrier a toute la capacité nécessaire pour le conduire jusqu'à son couronnement.

J.-B. VANEL.